

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 MARS 2022

Le 14 mars 2022 à 19 heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Loisin dûment convoqués en date du 7 mars 2022, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame VENNER Laetitia.

Présents : BARBIER-KADIRI Jocelyne, BOURGEOIS Brigitte, BULLAT Nicole, COLLOMB Jacqueline, MADIEU Philippe, PAROISSE Marie-Laure, SUCHET Marie Claude, TESAURI Véronique, VELLUZ Emeline, VELLUZ Marie Claire, VENNER Laetitia Maire.

Absents excusés : BARBIER-KADIRI Jocelyne, DELESCHAUD Laurence, SAILLARD Patrick.

Secrétaire de séance : COLLOMB Jacqueline

Le compte rendu de la séance du 24 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Approbation du compte de gestion 2021

Madame Laetitia VENNER présente les documents budgétaires de l'année 2021. Elle informe les membres du C.C.A.S. que le compte de gestion établi par le Trésorier Principal de Thonon est conforme au compte administratif du budget communal.

Le C.C.A.S., à l'unanimité, approuve le compte de gestion pour l'exercice 2021.

Vote du compte administratif 2021

Madame Marie-Claude SUCHET présente les documents budgétaires de l'année 2021.

En section de fonctionnement, l'excédent dégagé est de 11.029,52 €.

En section d'investissement, l'excédent dégagé est de 540,00 €.

Le C.C.A.S., après examen du compte administratif établi par la commune, et hors de la présence de la Présidente, ordonnateur, approuve le compte administratif 2021.

Affectation des résultats 2021

Le CCAS décide de reporter l'excédent de fonctionnement 2021 sur la section de fonctionnement au budget primitif 2022.

Vote du budget primitif 2022

Le projet de budget pour l'exercice 2022 s'équilibre à 79.269,52 € en fonctionnement et 540,00 € en investissement. Après la présentation du budget, le C.C.A.S. vote à l'unanimité le budget primitif 2022. La présence de la comptable est souhaitée pour la présentation du budget. Le CCAS souhaite ouvrir un budget annexe pour les domiciles regroupés.

Colis de Noël

Les colis ont été appréciés. La liste des bénéficiaires doit être mise à jour.

Carnaval

Le bilan du carnaval est positif, il y a eu beaucoup de participants. Le choix du mercredi en-dehors des vacances scolaires est judicieux, car il y a plus d'enfants.

Pour l'année prochaine, il est nécessaire d'informer les associations Vadrouill'âne et Indian Spirit.

Il faudra rallonger le cortège et prévoir 2 enceintes pour la musique, une au début et la 2^e en fin de cortège. Un joueur de tambour pourrait également être invité à participer.

Une modification est demandée sur les flyers : préciser « boissons » et non « vin chaud ». Concernant les fournitures, 6 litres de pâte à crêtes suffisent, et 5 litres de vin rouge.

Sortie de printemps

La sortie est organisée le 14 avril avec la visite de la Maison du Salève. Départ de la salle des fêtes de Loisin à 13h30. La visite se fera en 2 groupes, puis goûter. Le retour est prévu vers 18h30.

L'inscription est à déposer avant le 8 avril dernier délai. Seules les personnes de plus de 65 ans sont concernées, ainsi que les membres du CCAS.

Les réservations pour cette sortie sont faites par Véronique.

Sortie Rien que pour elles

Plusieurs idées de sortie sont proposées :

- Parc de la tête d'or mais il faut vérifier le coût du transport (coût des carburants en hausse) -

Lac de Sauvabelin, l'Hermitage

- Lausanne : Musée olympique puis visite de la ville: Véronique se renseignera des tarifs et des possibilités de restauration. Prévoir un bus pour accéder au centre-ville Le CCAS retient le projet de sortie à Lausanne.

Location place de stationnement du bâtiment l'Ecluse

Le CCAS valide la location d'une place de stationnement pour la maîtresse de maison. Le coût est de 25€ par mois.

Domiciles regroupés

Un appartement reste à louer aux domiciles regroupés. 3 personnes sont déjà installées dans leur logement.

Animation : Le CCAS propose d'allouer un budget de 150€ par mois pour les animations et sorties prévues par Sandra (thé dansant, ciné...). Sandra proposera un planning par mois en fonction de ce budget et des désirs des personnes. Les dépenses supplémentaires seront prises en charge par les résidents.

Cette proposition fera l'objet d'un bilan et sera réétudiée dans quelques mois.

Les dépenses pour les repas en commun et l'utilisation de la machine à laver devront être gérées par une amicale composée d'un locataire, un représentant des familles, un représentant du CCAS et Sandra, qui pourrait fonctionner avec des tickets.

Prévoir de faire une réunion avec les familles, une adhésion sera nécessaire par tous les résidents.

Une réunion du groupe de travail des domiciles regroupés sera programmée le lundi 4 Avril 10 H 15 à l'écluse.

Une réunion sera organisée avec tous les locataires des 2 immeubles de la SA Mont Blanc le 3 Mai 2022.

Questions diverses

Une animation sera prévue pour sensibiliser les conducteurs et piétons seniors. Cette animation sera gratuite pour toutes les personnes de + de 65 ans et plus.

Accueil de réfugiés ukrainiens : Le diocèse dispose d'un appartement disponible, qui pourrait éventuellement être mis à disposition avec la garantie qu'une association (ou le CCAS) accompagne les personnes logées. Un élan de solidarité pourrait également être lancé pour que les personnes volontaires achètent des cartes cadeaux du montant de leur choix pour les aider. Les invendus de Super U pourront leur être donnés.

Prochaine réunion du groupe de travail « domiciles regroupés » le 4 avril à 10h15 à l'Ecluse.
Prochaine séance du CCAS le lundi 2 mai de 19h à 21h.

La séance est levée à 20h30.

La Présidente du CCAS,
Laetitia VENNER

